



# PRÉVENIR, PROTÉGER, SECOURIR

LE SDIS 44, UN APPUI POUR LES ÉLUS LOCAUX  
GUIDE À DESTINATION DES MAIRES

GROUPEMENT NORD – ÉDITION 2020



SAPEURS  
POMPIERS

SAMU 44  
INFIRMIER

# PRÉVENIR, PROTÉGER, SECOURIR

Figurant parmi les plus importants de France, le Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique (SDIS44) assure la prévention des risques, la lutte contre les incendies et les secours d'urgence sur l'ensemble des communes du département.

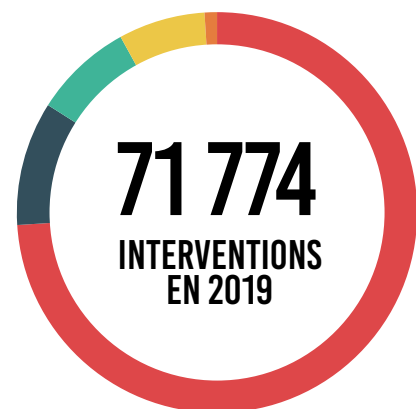
Pour assurer un service public de qualité 24h/24, le SDIS 44 s'appuie sur près de 5000 femmes et hommes :

- près de **750 sapeurs-pompiers professionnels**,
- plus de **3900 sapeurs-pompiers volontaires**,
- environ **350 personnels administratifs et techniques** (logisticiens, cartographes, comptables, juristes, chargés des ressources humaines...).

Les sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique assurent chaque année près de 72 000 interventions, dont 74% de secours d'urgence à personne, 9% d'accidents de la voie publique et 8% d'incendie.

Plus de **2000 appels arrivent chaque jour** au centre de traitement de l'alerte du SDIS 44, à La Chapelle-sur-Erdre, sur les numéros 18 ou 112. Cinq à huit opérateurs spécialisés se relaient chaque jour, sous la responsabilité de deux officiers, afin d'assurer une permanence téléphonique 24h/24. **Le délai d'attente moyen n'est que de 10 secondes avant la prise en charge par l'opérateur !**

## PRÈS DE 72 000 INTERVENTIONS ANNUELLES



- SECOURS D'URGENCE À PERSONNES (74,1%)
- ACCIDENTS DE LA VOIE PUBLIQUE (9,2%)
- INCENDIES (8,2%)
- OPÉRATIONS DIVERSES (7,6%)
- RISQUES TECHNOLOGIQUES (0,9%)



# UNE ORGANISATION PERFORMANTE

---

Placé sous la double autorité du préfet et du président du conseil d'administration, le SDIS 44 gère avec rigueur son organisation pour assurer un service public performant.

Établissement public administratif, **le SDIS 44 est dirigé par** un officier de sapeur-pompier professionnel, **le Contrôleur général Laurent Ferlay**, à la fois chef du corps départemental de sapeurs-pompiers, **sous l'autorité du Préfet** (pour la chaîne opérationnelle), **et directeur du service départemental d'incendie et de secours, sous l'autorité du président du conseil d'administration** (pour la gestion administrative et financière).

Le budget du SDIS (120 millions d'euros) est constitué des contributions du Département (53%) et de celles des communes et EPCI (47%).

Tout en figurant parmi les plus grands SDIS de France (sixième national au regard de la population défendue), le SDIS 44 présente un coût par habitant (72,51 €) inférieur à la moyenne nationale (79,34 €) et à celle de sa catégorie (83,81 €). **Sa qualité de gestion a valu au SDIS 44 de décrocher un 20/20\*** lors de la publication, par la direction générale des Finances publiques, du dernier indice de qualité comptable des collectivités locales.

\*indice de qualité comptable 2016 des collectivités locales attribué par la direction générale des Finances publiques.

## QUELQUES CHIFFRES

---



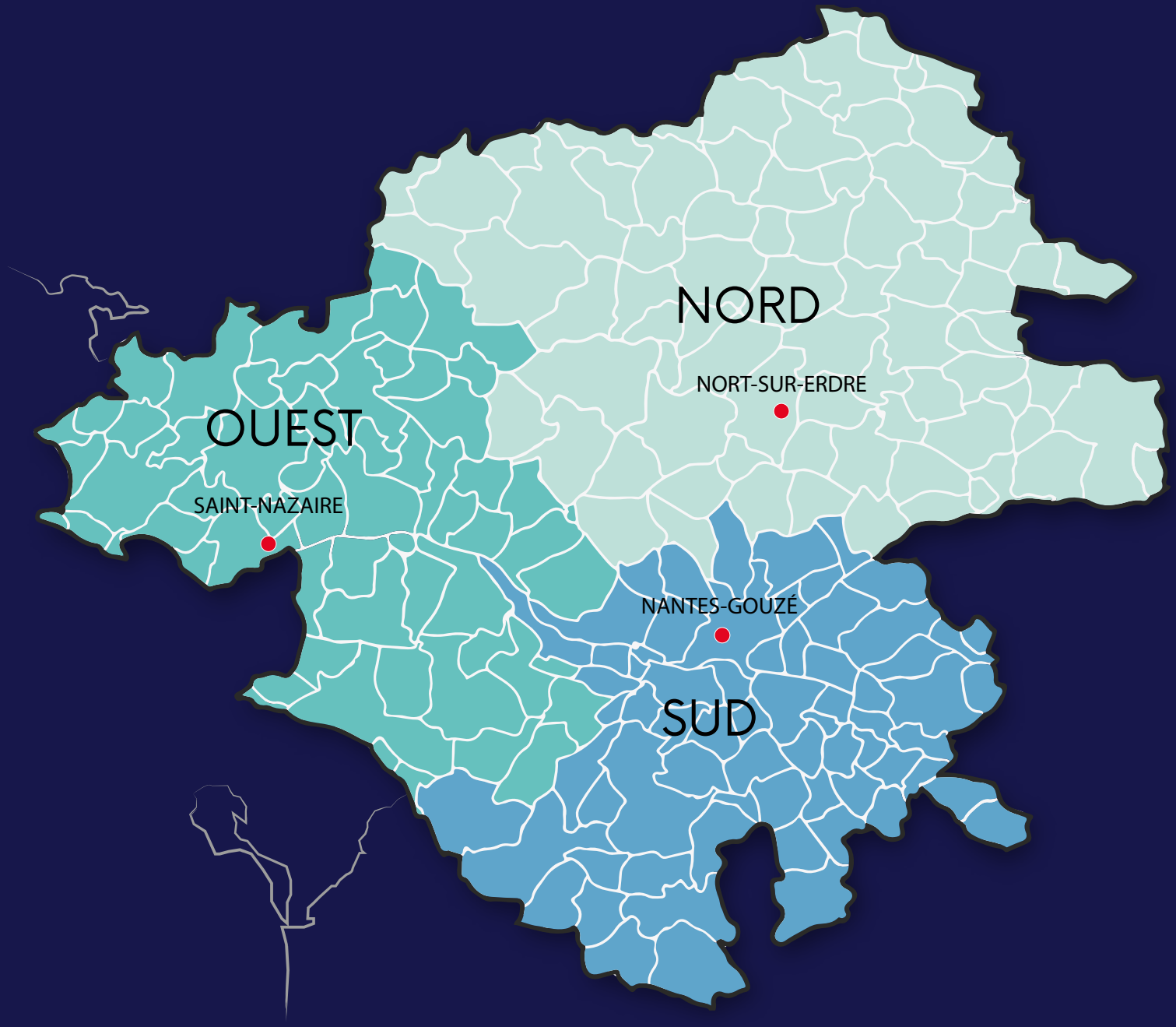
72,51€

COÛT PAR HABITANT - SDIS 44  
SOIT 11€ DE MOINS  
QUE LES SDIS DE MÊME TAILLE  
(Catégorie A) POUR L'ANNÉE 2016



20/20

EN QUALITÉ DE GESTION  
POUR LE SDIS 44



OUEST

SAINT-NAZAIRE

NORD

NORT-SUR-ERDRE

NANTES-GOUZÉ

SUD

# LE GROUPEMENT TERRITORIAL, ÉCHELON DE PROXIMITÉ

---

Le SDIS 44 comprend 92 centres d'incendie et de secours, répartis en trois groupements territoriaux (Nord, Sud et Ouest), assurant la couverture opérationnelle du département.

Les groupements territoriaux sont les échelons déconcentrés de la direction départementale du SDIS.

Sous l'autorité du directeur du SDIS 44, **le chef de groupement territorial a pour mission, sur son secteur géographique :**

- de représenter la direction ;
- de contribuer à la qualité du fonctionnement général du service ;
- de diriger son groupement (siège et centres d'incendie et de secours).

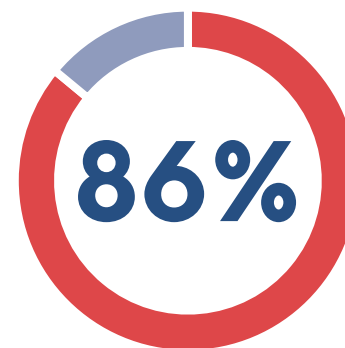
## COMPOSITION DU SDIS 44

---



# 92

CENTRES D'INCENDIE  
ET DE SECOURS  
DANS LE DÉPARTEMENT



DES CENTRES D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DE  
LOIRE-ATLANTIQUE SONT  
EXCLUSIVEMENT COMPOSÉS  
DE SAPEURS-POMPIERS  
VOLONTAIRES





# LE GROUPEMENT NORD, VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

---

Dirigé par le lieutenant-colonel Pierre-Yves Guénégo, le groupement territorial Nord comprend des services fonctionnels et une trentaine de centres d'incendie et de secours.

28 des 30 centres d'incendie et de secours du groupement Nord sont exclusivement composés de sapeurs-pompiers volontaires. Compte tenu de l'importance de l'activité opérationnelle sur leur secteur, les centres d'Ancenis et Châteaubriant sont dirigés par des officiers de sapeurs-pompiers professionnels.

**Pour exercer ses missions, le chef de groupement s'appuie sur trois bureaux :**

- un bureau Opérations,
- un bureau Technique,
- un bureau Ressources humaines.

Interlocuteurs privilégiés des élus locaux et de leurs services, les personnels du bureau Opérations vous accompagnent dans la préparation opérationnelle (voir page 13).

## LE GROUPEMENT EN CHIFFRES

---



# 30

CENTRES D'INCENDIE  
ET DE SECOURS,  
DONT



# 2

CENTRES MIXTES ACCUEILLANT  
DES SAPEURS-POMPIERS  
PROFESSIONNELS & VOLONTAIRES

ANCENIS &  
CHÂTEAUBRIANT



# LE MAIRE, DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS

La réponse aux situations d'urgence nécessite la mobilisation rapide de tous les moyens publics et privés et leur coordination efficace par une direction unique. Au quotidien, c'est le maire qui assure la direction des opérations de secours.

**En tant que Directeur des opérations de secours (DOS) sur le territoire communal, le maire :**

- ✓ prend les mesures de sauvegarde :
  - l'alerte et l'information de la population concernée
  - l'évacuation et la prise en charge des sinistrés (accueil provisoire, restauration, hébergement...)
  - le soutien matériel aux populations sinistrées
- ✓ dirige et coordonne les actions de différents services
- ✓ informe et communique, aux autorités, aux médias, à la population
- ✓ mobilise les moyens publics et privés nécessaires.

Le cas échéant, si la gravité de l'événement dépasse les capacités locales d'intervention ou lorsque le problème concerne plusieurs communes, la direction des opérations de secours revient au préfet.

**Le maire reste alors chargé des mesures de soutien à sa population.**

Le DOS bénéficie de l'appui du Commandant des opérations de secours (COS), un officier sapeur-pompier qui lui apporte les éléments d'expertise lui permettant de prendre les décisions adaptées à la crise. Le COS coordonne l'action des services sur le terrain sous l'autorité du DOS.

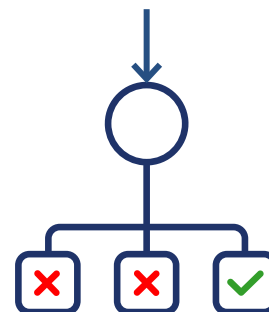
## COORDINATION DES MOYENS



COMMANDANT DES OPÉRATIONS DE SECOURS  
APPUI & EXPERTISE



LE MAIRE/DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS  
PRISE DE DÉCISIONS





# L'APPUI DU SDIS 44

---

Interlocuteurs privilégiés des élus locaux et de leurs services, les personnels du bureau Opérations du groupement territorial Nord vous accompagnent dans la préparation opérationnelle.

## Nos équipes vous apportent conseils et assistance en matière de :

- défense extérieure contre l'incendie (DECI),
- projets d'aménagement et d'urbanisation,
- sécurité des grands rassemblements et des manifestations publiques,
- planification des secours (plans communaux de sauvegarde).

Elles veillent également au suivi des conditions de distribution des secours lors des travaux de voirie, à la couverture de risques particuliers.

### Établissements recevant du public

Le bureau Prévention, qui est rattaché directement au groupement Prévention de la Direction départementale, est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions relevant des établissements recevant du public.

## 2019 EN CHIFFRES

---



# 110

DOSSIERS DE  
MANIFESTATIONS PUBLIQUES



# 28

PLANS COMMUNAUX  
DE SAUVEGARDE RÉALISÉS

---

### CHEF DE BUREAU

Cne Franck DELAMARRE

☎ 02 40 79 79 48

✉ franck.delamarre@sdis44.fr

AGENT DE GESTION  
ADMINISTRATIVE & SECRÉTARIAT

Sylvie CREPEL

☎ 02 40 79 79 43



ntal d  
oire-Al  
s.fr  
2

**SDIS 44**

SAPEURS-POMPIERS

# SOUTENIR LE VOLONTARIAT

---

Représentant plus de 80% des effectifs des « soldats du feu », les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) sont essentiels au maillage territorial permettant d'assurer les secours de proximité. Favoriser la disponibilité de vos employés SPV est un acte citoyen mais aussi un atout pour votre collectivité.

## Favoriser le volontariat, c'est :

- participer à la continuité et à la qualité des secours de proximité, dont vous bénéficierez peut-être un jour,
- soutenir les sapeurs-pompiers volontaires, qui démontrent chaque jour que courage et dévouement demeurent des valeurs d'actualité.

## Compter parmi ses employés un sapeur-pompier volontaire, c'est bénéficier :

- d'un secouriste expérimenté et réactif,
- d'un conseiller prévention et sécurité,
- d'un formateur pour les autres personnels,
- d'un employé responsable sur qui compter.

Vous avez la possibilité de fixer les conditions de la disponibilité de vos employés sapeurs-pompiers volontaires pour la formation et les missions opérationnelles par convention avec le service départemental d'incendie et de secours.

Pour en savoir plus, contactez votre groupement territorial.

## QUELQUES CHIFFRES

---



# 3900

SAPEURS-POMPIERS  
VOLONTAIRES AU SDIS 44



# 124

CONVENTIONS DE DISPONIBILITÉ  
SIGNÉES AVEC DES EMPLOYEURS  
PUBLICS SUR LE SECTEUR DU  
GROUPEMENT NORD



**Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique**  
ZAC de Gesvrine | 12, rue Arago BP 4309 | 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex  
📞 02 28 09 81 00 | 🌐 [www.sdis44.fr](http://www.sdis44.fr) | 📘 🐦 @SDIS44